

supplie les hommes, ils sont restés sourds et muets. Il a crié Dieu et Dieu n'est venu, mais le provincial a parlé; et l'on dit de lui qu'il a été le premier à parler. Mais le poignard de Santo est sur sa tête. Un prétre l'a abasourdi, malgré ses refus, alors qu'il allait à la guillotine, mais tu n'es pas abasourdi, toi, Giovanni, du crime que Santo a fait.

A cette inévitable injustice quel esprit généreux ne se révolte! Qui a vu que trop l'erreur sur laquelle notre société se fonde: l'imbécillité de la naissance et de la caste, elle châtie dans la parenté, comme dans la parenté elle-même. Selon le nom, impitoyable ou indulgent, elle impose contre toute justice, en vertu des obscures lois de l'hérédité, des héritages de gloire ou de déshonneur. Elle est tout respect pour la progéniture du grand homme et toute méfiance pour la descendance du misérable et du vaincu. Elle impute, à perte ou à profit, le hasard de la naissance; et l'incohérent en matière de famille, elle rétablit le principe des dynasties héréditaires qu'en politique elle commence à méconnaître et à renverser. L'histoire est hors de loi non pour ses actes mais pour les actes de son frère qu'il n'a ni conseillés, ni commis.

Ceux qui rejettent du heuil sur le grand zénon, ces malheureux pour qui le lien de famille équivaut à la chaîne des forçats, ne sentent point qu'ils font des recrues pour l'armée des révoltes. Celui qui impute, sous la dureté de l'accusé, se dressera, la flamme aux yeux, les poings tendus, et sa vengeance d'une société qu'il méprise, et qui a décidé à servir. Ou voulez-vous qu'il aille, ce vagabond, que la poltronnerie du bourgeois confie en ses larves, et qu'il se réfugie, l'innocent accusé, qui, jusque sous l'habit du moine, dans le cloître, s'enferme dans un réfectoire? Rejeté de partout, coupé, chassé, si la colère lui vient au cœur, et à l'esprit les leçons de son frère, s'il s'exalte dans le souvenir de cette prédication atroce et troublante, s'il s'entraîne à la vengeance, s'il tue: à qui la faute?

Quel mal vous nous faudrait faire si nous voulions toujours remonter de l'acte méchant à son origine?

Que de fois l'œuvre farouche plonge ses racines en la dureté de nos coeurs! Plus de fraternelle douceur eût désarmé la main qui frappa.

Dans un commissariat, on amenait un soir d'hiver un repris de justice redouté: Coco dit le Juif.

On l'interrogeait sur l'enfermement dans un mitasse intraitable. On renouait à savoir quoi que ce fut. Comme il grolottait, les pieds à peu près nus, le magistrat, saisi de pitié, lui dit: «Chauvez-vous!»

Le forçat se fit répéter, n'ayant point tout d'abord compris que cette invitation charitable pût s'adresser à lui. Quand il en fut certain, sa rigidité fondit; et de la cordialité de mots si rares à son oreille, on s'entendait parler comme à un orateur, et avec indulgence et bonté, il pleura et se nomma dans une confidence qui livrait toute sa vie.

La morale nous dicte l'humain: «Chauvez-vous!» du magistrat accablé, qui fait des miracles, qui ramène, qui rapproche, qui rachète, qui réconcilie et qui repart, plus sûr que la clochette et que la chaîne, et qui attendit jusqu'au forçat. Mais les préjugés nous font esclaves des murs de fer. La peur nous conseille les répressions longues et barbares, ou la bête se ramasse pour de nouveaux assauts. Et comme si ce n'était pas assez du châtiment du coupable, nous sommes exorbitants de punir s'étendant à l'innocent. Le frère gémit pour son frère, le père pour ses enfants, les enfants pour leur père.

C'est la morale du monde et c'est la justice. Et l'on s'étonne que ces inégalités engendrent de haineuses revendications! Et l'on serait étonné de voir un jeune homme Caserio réprimandé à la société qui l'immole à son frère, en l'humiliant.

L'injustice œuvre pour le mal dans la main de Cain: c'est Dieu qui mit la pierre fratricide. Moines de Borgo San Donnato, gardez-vous que le moulin chassé n'aille parmi les loups.

Georges MONTORGUEIL

DERNIERE HEURE

L'AFFAIRE ARTON

Arrestation de Dupas

Paris, 17 décembre.

Une perquisition faite au domicile de Dupas par la présence de donna pas de résultats intéressants. Hamon au palais, Dupas a subi un interrogatoire de 5 à 7 heures.

Le juge lui a notifié son arrestation. Dupas est sorti du cabinet du magistrat en pleurant à chaudes larmes; en passant devant un journaliste il lui cria: Je suis arrêté, prévenez ma femme.

Il fut écroué au dépôt. Le juge a prévenu le chef de police de cette arrestation.

M. Laguerre, déposant aujourd'hui devant le juge d'instruction, a déclaré que les lettres qu'il avait reçues d'Arton n'avaient trait qu'à des affaires de dynamite et n'offraient aucun intérêt.

On dément que Royère ait été arrêté.

Les papiers de Royère

Paris, 17 décembre.

Le soir reproduit le propos de M. Royère disant qu'il remettrait demain à M. Espinas des papiers qui intéresseraient ainsi que le public.

La question Souvry

Paris, 17 décembre.

La commission rogatoire a expédié une réunion pour permettre d'interroger Souvry, trésorier-payeur général, ancien directeur de la sûreté.

Intervention sénatoriale

Paris, 17 décembre.

M. de Lamarzelle, sénateur, a annoncé dans les couloirs de la Chambre qu'il poserait demain au Sénat une question au président du Conseil sur l'objet précis de l'instruction judiciaire ouverte sur les faits signalés dans la lettre de M. Ribot.

M. de Lamarzelle croit que sa question sera transformée en interpellation, afin de permettre à M. Loubet d'intervenir au Sénat.

Les sénateurs ne se lassent pas des comédies parlementaires pour en demander à M. Loubet d'en jouer une sur le thème de la loyauté.

Arrestation de Royère

Paris, 17 décembre.

Sur l'ordre de M. Espinas, juge d'instruction, l'avocat-conseil d'Arton, M. Royère, a été mis en état d'arrestation cette après-midi vers une heure.

M. Royère est un ancien greffier près le tribunal de commerce de Toulouse.

On parle d'autres arrestations possibles aujourd'hui.

M. Royère vient de partir entre deux agents pour se rendre à son domicile où l'on va procéder à une perquisition.

L'AFFAIRE SOULIGOUX

Paris, 17 décembre.

On se rappelle les demandes de Souligoux pour recouvrer une liberté plus ou moins provisoire; sa demande refusée, il fit opposition.

On annonce que celle-ci a été refusée.

LE BUDGET AU SÉNAT

Paris, 17 décembre.

M. Morel, rapporteur général, vient de terminer la lecture de son rapport sur le budget de 1896, qui sera déposé demain en séance publique.

Voici l'analyse de l'ensemble de ce rapport:

Tout d'abord, M. Morel s'attache à démontrer par quels moyens on pourrait arriver à supprimer les crédits supplémentaires qui sont, dit-il, une des plaies de notre budget. Pour cela, il faudrait formellement interdire les virements et observer avec plus de rigueur les règles de la comptabilité pour les dépenses des ministères, et arriver ainsi à une plus stricte prévision des dépenses des divers services.

Le rapporteur général examine et analyse le projet de budget soutenu par le gouvernement, et conclut à son adoption, sauf les légères modifications déjà indiquées et qui s'élèvent à un total de près de douze millions.

A LA CHAMBRE BELGE

Bruxelles, 17 décembre.

Les députés du parti socialiste, Bertrand, Vandervelde, Deliusseaux, etc., prennent successivement la parole pour demander le dépôt immédiat du projet de réorganisation militaire.

Ils développent des théories antimilitaristes.

La séance est très agitée.

LA DERNIERE VISITE

Berlin, 17 décembre.

Le but officiel de la visite de l'empereur au prince de Bismarck est d'inviter ce dernier à assister aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la proclamation de l'Empire, le 18 janvier 1896.

L'empereur, dit son entourage, espérait

que le fondateur de l'empire assisterait à la grande revue avec le manteau gris qu'il lui a donné, toutes les troupes porteront le nouveau manteau.

Nous croyons que Guillaume a été se consoler chez M. Bismarck de l'échec de sa campagne contre les socialistes.

Avant de mourir, ces deux débris de la bourgeoisie ont tenu à se saluer.

Cette visite, en effet, est bien la dernière. N'interrompons pas les lamentations de ces victimes d'un ordre social qui finit avec eux.

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Rome, 17 décembre.

M. Crispi dépose un projet de vingt millions pour l'Afrique.

La commission du budget a adopté ce projet qui sera discuté demain.

On peut dire que ces vingt millions jetés sur les côtes de la Mer Rouge n'enrichiront ni l' Abyssinie ni l'Italie.

Le roi Ménélik aurait bien tort de laisser goûter à ses sujets les douceurs de la civilisation que les Siciliens et les Italiens ont connu sous le règne d'Hambert et de son valet, le renégat Crispi.

Message du Président Cleveland

Message de l'Angleterre

Washington, 16 décembre.

Aujourd'hui lecture a été donnée au Congrès, d'un message du président Cleveland, protestant énergiquement contre l'opinion de lord Salisbury, qui veut que la doctrine de Monroe ne soit pas applicable au différend actuel entre l'Angleterre et le Venezuela. Puisque l'Angleterre repousse cette doctrine ainsi que tout arbitrage, il faut envoyer une commission au Venezuela.

Quand elle aura déposé son rapport, les Etats-Unis devront résister par tous les moyens possibles à la prise de possession par les Anglais des territoires qui seraient reconnus appartenir au Venezuela. M. Cleveland termine en déclarant accepter la responsabilité des conséquences qui pourront découler de son message.

New-York, 16 décembre.

Le message de M. Cleveland a produit une impression considérable.

Tous les journaux le commentent et l'approuvent généralement; quelques uns font déjà la comparaison des forces navales anglaises et américaines, prévoyant le cas où une guerre éclaterait. Plusieurs y voient une manœuvre électorale.

Londres, 17 décembre.

Le message belliqueux de M. Cleveland étant on ne peut répandu, quelques journaux ont estimé que M. Cleveland est allé un peu loin.

On se demande ce que la France en pensera étant donné ses difficultés avec le Brésil.

A MADAGASCAR

Rapatriement des troupes

Majunga, 17 décembre.

L'affrète Notre-Dame-du-Satut est arrivé à Majunga.

Port-Saïd, 17 décembre.

L'Amérique est partie à minuit pour Port-Vendres, ayant à bord 84 passagers de la marine et 356 passagers de la guerre dont 22 soldats d'artillerie, 39 du génie, 19 de la légion étrangère, 22 de l'infanterie de ligne, 21 ouvriers, 27 soldats du train, 202 chasseurs à pied, 3 armateurs et médecins et 1 officier d'administration.

Le nombre des allées pour la marine est de 13, et pour la guerre, de 35. Celui des convalescents est de 71 pour la marine et de 221 pour la guerre.

Une s'est déclaré, à bord de l'Amérique, aucune maladie pouvant entrainer la quarantaine.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 17 décembre.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

LES STATIONNAIRES FRANÇAIS EN ORIENT

Le ministre de la marine a informé que l'avisé la Pêche a reçu l'ordre de quitter la rade de Smyrne pour se rendre sur les côtes de Macédoine et de Grèce. Il séjournera quelques jours à Salonique.

L'avisé le Linois, après avoir séjourné à Mersina et à Tripoli, est arrivé à Beyrouth.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES CHEMINS DE FER

Le ministre des travaux publics a fait signer un décret élevant à soixante le nombre des membres du comité consultatif des chemins de fer, de manière à donner aux corps élus un plus grand nombre de représentants dans le conseil.

LES DÉCORATIONS DU CENTENAIRE DE L'INSTITUT

Le ministre de l'instruction publique a fait connaître qu'il avait commencé à dresser la liste des décorations qu'il se propose de décerner à l'occasion du centenaire de l'Institut. Cette liste sera définitivement arrêtée dans quelques jours.

INTERPELLATION BASLY

Enfin, le ministre des travaux publics a indiqué le sens de la réponse qu'il fera à l'interpellation de M. Basly, relative aux caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs.

On sait que cette interpellation doit venir jeudi prochain en discussion devant le Chambre.

A ROUBAIX

Défense de trois conseillers municipaux

En réponse aux accusations portées par M. H. Deschamps contre les citoyens Dubrulle, Demailly et Deletréz, ces derniers nous ont adressé la lettre suivante:

RÉPONSE A UN DIFFAMATEUR

Roubaix, 15 décembre 1895.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Depuis deux ans, le sieur Deschamps nous accuse de malversations dans l'exercice de nos fonctions de conseillers municipaux de la ville de Roubaix.

Nous l'avons laissé dire jusqu'à ce jour, car nous sommes trop connus à Roubaix pour que qu'on nous soupçonne du moindre acte indélicat et nous l'aurions laissé continuer paisiblement à nous diffamer (car cela nous est bien égal) s'il ne nous avait mêlé à son différend avec le syndicat textile et le citoyen Bailleur.

M. Deschamps a espéré ainsi, probablement, détourner l'attention du public des faits qui lui sont reprochés.

Oh bien! nous ne pouvons pas lui permettre de tromper plus longtemps les électeurs, car nous ne voulons pas qu'il s'arrête derrière nous pour échapper à ses responsabilités vis-à-vis de nos amis du syndicat textile.

Voici donc exactement la vérité:

Un mois de juillet 1893, nous avons été délégués par le Conseil municipal pour aller faire un voyage à Guise afin d'étudier au familistère fondé par M. Godin la question des logements accordés aux veuves des ouvriers de l'établissement.

A cette époque devait avoir lieu le Congrès des Municipalités Socialistes, à St-Denis. Le Conseil municipal de Roubaix décida que nous y assisterions et que l'indemnité qui nous était allouée pour aller à Guise, nous servirait aussi pour aller à St-Denis, car si l'Administration avait ouvert un crédit pour nous envoyer seulement à St-Denis, il est certain que M. le Préfet l'aurait supprimé.

Nous sommes donc partis d'abord à St-Denis, le 13 juillet et nous y sommes restés jusqu'au 17, beaucoup plus longtemps que nous nous sommes promis.

Accusé, au lieu de nous rendre à Guise dès que le Congrès des Municipalités fut fini, nous sommes revenus à Roubaix reprendre notre travail et attendant que nous accomplissions plus tard la deuxième partie de notre voyage, aucune date d'exécution ne nous ayant été positivement assignée.

En effet nous avons profité de la vacances de Septembre pour nous en aller à Guise.

Nous sommes donc allés tous les trois visiter le familistère comme le Conseil l'avait décidé et M. Deschamps doute encore que nous ayons accompli ce voyage nous tenons à sa disposition les adresses de personnes qui nous ont reçu là-bas et dont voici les noms: Baudoux, Montoux, Fontaine, Lelong, et Monsieur B...x dont nous ne pouvons en ce moment donner que l'initiale à cause de sa situation, mais qui s'est engagé, depuis longtemps, à venir témoigner, s'il était possible, qu'il nous avait hébergés pendant notre séjour à Guise.

Nous aurions pu, comme on le voit, traîner depuis longtemps M. Deschamps devant les tribunaux. Si nous ne l'avons pas fait, c'est parce que notre dilettantisme n'en valait pas la peine étant contumax de ligue contre ses adversaires politiques.

Mais il sait maintenant que le modique somme qui nous a été votée pour aller à Saint-Denis et à Guise a été dépensée dans ces voyages et s'il ne se tient pas pour dit qu'il vienne aux preuves; nous lui donnerons tout ce qu'il faut pour lui prouver qu'il est un menteur, à moins qu'il ne reconnaisse qu'on l'a trompé sur notre façon d'agir.

Nous vous serons reconnaissants, Monsieur le Rédacteur, de publier notre lettre au plus tôt afin que M. Deschamps ne se serve plus de nous pour refuser au syndicat textile la réparation qu'il lui doit.

Et nous vous présentons nos salutations sincères avec un remerciement.

J. DELETRÉZ, E. DUBRULLE, A. DEMAILLY, Conseillers municipaux ouvriers de Roubaix.

En outre de la lettre collective qu'on vient de lire, nous en avons aussi reçu une émanant personnellement du citoyen Demailly et adressée à M. Deschamps. Mais nous ne jugeons pas utile de le publier, aujourd'hui du moins, car elle ne fait que confirmer, en l'amplifiant, l'histoire que vous avez à Saint-Denis et à Guise.

Voici donc encore une accusation de M. Deschamps tombée à l'eau. A vrai dire, le directeur du Roubaixien a eu à faire à des gens bien patients!

Chronique Régionale

TIRAGE FINANCIER

VILLE DE TOURCOING

Voici la liste des obligations sorties au 23e tirage de l'emprunt de 2,250,000 francs, autorisés en 1878, pour l'installation de l'usine municipale à gaz; (tirés hier) ces obligations sont remboursables à partir du 15 janvier 1896, à 498 fr. 94:

4267	4448	741	3000	439	4122	1577
3602	1306	633	670	3423	4080	3159
1094	4205	2665	1450	4484	1518	1935
790	1856	1329	1933	1536	3629	4353
1972	4606	1648	4235	2053	970	2676
183	1601	2041	2063	2501	1455	4636
313	2937	4373	2603	4712	3415	2802
3193	983	857	4829	1971	31	3571
938	967	2108	3077	2838	3591	1417
3741	2736	4310	3704	2489	1939	1535
3981	3450	2530	331	893	840	1943
464	4450	987	4996	2401	2387	1655
3953	2051	220	2261	3253		

L'AFFAIRE GUIOT DE FRESNES

M. Guiot, industriel de Fresnes, nous demande l'insertion de la lettre suivante qu'il adresse au journal l'Impartial de Valenciennes.

L'Affaire Guiot est trop connue de nos lecteurs pour que nous la rappellions.

A Monsieur Cuisinier, gérant de l'Impartial, à Valenciennes.

Pour la seconde fois, votre journal, dans son numéro du 11 courant me prend à partie; il essaye, par des exagérations, des sous-entendus de m'enlever partie des sympathies qui me soutiennent dans ma lutte contre une puissante administration.

Est-ce là de l'impartialité? Vous faites demander l'autorisation de publier le rapport de l'Administration ou de se voir, entre autres contre-vérités, cette somme de 35,482 francs d'amende, quand je n'en ai pas eu pour un sou. Cette façon de prendre parti contre le faible en faveur du fort, donne-t-elle une idée d'impartialité? Vos lecteurs jugeront.

Peut-être, pour vous être agréable, ne pas m'attirer un second article, aurai-je fallu laisser le mémoire de l'Administration, sans protester ou bien que la protestation fut à l'eau de rose; allons donc, vous oubliez ce qu'a fait M. le directeur général.

Voulant essayer de ramener l'opinion publique, qui sait lui être hostile, M. Catusse a présenté comme ayant encouru de formidables amendes. Ceci étant faux, j'ai répondu tout homme doit le faire lorsque à l'injustice on ajoute la calomnie.

Port de la publicité de votre journal, vous vous êtes dit qu'il n'y avait pas à se gêner, que vous pouviez me taper dessus; vous vous êtes trompé, je ne suis pas de ceux qui se laissent molester sans protester.

Refusant d'insérer ma réponse au rapport de M. Catusse, vous pensiez m'aplatir. C'était une erreur; l'insertion refusée par vous, le Réveil du Nord, le Valenciennais ont bien voulu me l'accorder; c'est un service dont je leur suis profondément reconnaissant.

Par eux le public a pu juger si elle n'était pas celle voulue par les calomnies, le parti-pris de l'Administration.

Quant au respect du Français en général et du républicain en particulier pour le fisc, pensez-vous qu'il doit aller jusqu'à empêcher de réclamer ce qu'il lui a pris? Si c'est votre appréciation, cette mesure en concernant, je demande si elle serait la même, vous ou les vôtres étant les lésés.

Veuillez insérer la présente réponse ainsi que j'en ai le droit de par la loi.

Recevez, Monsieur, etc.

Signé, GUIOT.

UN MENDIANT DANS UN FOSSE à Mons-en-Barœul

Mardi matin, à six heures et demie, la femme Spriet, cabaretière, route de Roubaix, 176, découvrit dans un fossé long d'un homme, les bras croisés sur la poitrine et paraissant dormir. Mme Spriet descendit dans le fossé et secourut cet individu afin de l'éveiller. Mais il ne bougea pas.

La cabaretière courut prévenir M. Deschamps, garde champêtre. Celui-ci arriva et fit retirer l'individu du fossé, pendant qu'il envoyait chercher M. Dumont, médecin, qui examina le corps.

M. Dumont ne constata aucune trace de violence, pas la moindre contusion; la mort doit remonter, selon lui, à minuit ou une heure du matin.

Cet individu, Constant-Arsène Waroquier, dit «le Champenois», né à Reims le 31 octobre 1845, était un mendiant qu'on voyait souvent sur la route de Lille à Roubaix.

Waroquier était sorti à dix heures du soir de l'estaminet Louis Spriet. On suppose que, trompé par l'obscurité, il est tombé dans le fossé et que, ne pouvant en sortir, car ce fossé est très fangeux, il

DRAME D'AMOUR

à Dunkerque

(Nouveaux détails)

Benjamin D... le fiancé de Mlle Julienne Chaudelier, cette malheureuse enfant qui, ainsi que nous l'avons relaté dans notre dernier numéro, s'est tué d'un coup de revolver, a été mis en présence du cadavre de sa fiancée; il s'est jeté à genoux et pleurant à chaudes larmes. Comme il manifestait l'intention de se suicider, ses parents n'ont pas quitté.

Benjamin D... a déclaré que Julienne lui avait dit: «Quand tu viendras me chercher tantôt, je n'existerai plus, j'ai assez de la vie».

Benjamin avait pris ces mots pour un plaisanterie. Malheureusement, la pauvre fille avait dit vrai.

Les époux Chaudelier, qui sont de braves gens très estimés de leurs voisins et de tous ceux qui les connaissent, ont été fortement éprouvés depuis quelque temps. Il y a une huitaine de jours ils enterraient leur petit-fils. Le père et une de ses filles sont actuellement au lit.

AUX VERRIERS

Camarades du Nord,

Prenez garde à vous! La rapacité patronale veut une revanche pour assouvir sa haine contre votre organisation. Et pour cela on cherche tous les moyens les plus hypocrites. On lapide journalièrement les ouvriers, pour les réduire à la plus grande misère. On fait supporter aux malheureux une quantité énorme de rebuts qu'on met en magasin et qu'on livre pourtant à la consommation sans en payer un seul centime à l'ouvrier.

A Dorignies, dans une seule journée, il y a eu 2,500 rebuts, pour un jour, rebuts qui ont été emmagasinés. C'est honteux! C'est un vol manifeste! C'est pour que les ouvriers se mettent en grève, afin de créer encore un nouveau désastre, qui pourrait arrêter le reflux montant des idées prolétariennes.

Chaque mois le syndicat patronal prend de nouvelles mesures dans ses réunions qui ont lieu à Paris, contre notre organisation pour l'anéantir.

N'est-il pas odieux de voir les patrons unis dans le mal, contre les ouvriers qui ont été leurs fortunés et employer les moyens les plus tortionnaires contre ceux qui voudraient simplement avoir le droit de penser, d'écrire et de vivre comme on doit vivre en République.

Que tous les camarades verriers envisagent bien la situation froidement pour ne pas faire de fausses manœuvres dont nos patrons profiteraient. Que les injustices que nous subissons ne nous découragent pas, car plus ils nous frappent, plus nous devons concentrer nos forces, dans l'union fédérale de nos organisations.

A cet effet, nous ne pouvons qu'engager nos camarades à la plus grande prudence, en nous préparant à tenir tête à l'orage, et le jour venu être que la coupe sera pleine, ce sera vraiment la bataille en règle et bien préparée qui devra donner le jour à une *verrière aux verriers* dans la région du Nord, au cri de: Vive l'union de tous les travailleurs, vive la révolution sociale!

BONNARDET.

Secrétaire général des verriers à bouteilles de la région du Nord.

UN HOMME ÉCRASÉ

A SERGUES

Un accident qui a occasionné la mort d'un ouvrier, le sieur Louis Treisbraie, est arrivé aux carrières de M. Lambert, à Sergues (Pas-de-Calais). Un bloc de pierre s'est détaché de la paroi et s'est écrasé cet ouvrier.

ACCIDENT MORTEL

aux mines de Droocourt

Un ouvrier mineur, nommé Lecocq Julien, âgé de 24 ans, travaillait hier matin, vers 3 heures, à une chambre en fer dans les travaux de la fosse n° 3 des mines de Droocourt, lorsque par suite de la rupture d'un échafaudage il fut précipité sur le sol et tué sur le coup.

Après les constatations légales faites par M. Allart, commissaire de police, le corps de ce malheureux a été transporté à Onnain, où habite sa famille.

Nous prions instamment nos correspondants de nous écrire les copies qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications anonymes.

FEUILLETON N° 72

L'ALBINOS

PAR HENRI DEMESSE

Suite du Testament Volé

DEUXIÈME PARTIE

VII LA CHANSON DE L'ALBINOS

Le petit Parisien leva la tête et aperçut, à l'une des fenêtres du pavillon, m'sieu Maquart, en personne.

Le vieux s'était caché derrière la persienne qu'il avait ouvert, et il observait, lui aussi, le manège des amoureux dont l'Albinos s'était, le premier, aperçu.

— Bon, voilà ce que je craignais! dit le racommodeur de paniers... le maître les a vus! il s'est allé. Avec lui, pas moyen de mouverner! Je me

suis aperçu, déjà, que ça ne lui allait guère. Il regarde, à présent, et depuis quelque temps, de travers, l'amoureux. Evidemment, il y aura du grabuge un de ces quatre matins.

L'Albinos constata qu'Antoinette se rapprochait de plus en plus des massifs.

— Est-ce qu'ils se seraient donné rendez-vous? se demanda-t-il. Voilà qui serait une imprudence! Mais oui, elle va le rejoindre! Sacrebleu de sacrebleu! comment l'en empêcher? le vieux est toujours là-haut. Il faut absolument que je les empêche de se joindre. Mais comment faire?

Soudain, il se leva, joyeux. Il avait trouvé, assurément, le truc qu'il cherchait.

Cette fois, c'est le poète qui va donner.

Et il ajouta en guise de boniment: — Le «Petit Lignard», mesdames et messieurs, chansonnette sentimentale et patriotique; paroles et musique du poète Étienne, dit l'Albinos, deux sous le cahier!

Il se mit alors à chanter à tue-tête:

Pour un sou, pour sa raison,
Ses en dos, fusil sur l'épaule,
Le lignard est en faction.
Pour un sou, pour sa raison,
Il est brave à l'occasion.
Il s'en va jusqu'en en pôle,
Pour un sou, pour sa raison,
Car il est en fait de la Gault!

— Eh! allez donc! fit-il. C'est à seule fin de leur faire «assavoir» qu'ils ne sont pas seuls!

Le truc produisit l'effet attendu. Antoinette s'arrêta net.

— Le vieux observe toujours... dit l'Albinos. Tu en seras pour tes frais, mon bonhomme!

Antoinette avait fait quelques pas et recommençait à couper des fleurs.

— Deuxième couplet! dit le vannier improvisé.

Comme il achevait son deuxième couplet, Toussaint disparut et Antoinette se rapprocha de l'Albinos.

— Rien de tel que la belle poésie pour attirer les filles! Regardez comme elle vient! S'ils avaient rendez-vous, j'ai sauté leur mise! Ils m'en voudront; mais c'est pour eux que j'ai travaillé. Tant pis s'ils sont ingrats!

À présent, Antoinette n'était plus qu'à quelques pas de l'atelier.

L'Albinos, ayant levé la tête, constata avec satisfaction que Maquart avait quitté son observatoire.

— Va bien... fit-il... Va bien... Si malin que tu sois, mon vieux, à Montmartre on est aussi malin que toi!

— Vous avez une très jolie voix, monsieur Étienne, dit Antoinette en pénétrant dans l'atelier.

— Vous trouvez, manzelle!

— Qu'est-ce que cette chanson que vous chantez?

— Le «Petit Lignard», chanson sentimentale et patriotique dont je suis l'auteur, deux sous le recueil.

— Comme vous êtes gai!

— C'est, en attendant la tristesse, toujours autant de gagné.

— Vous n'avez plus à présent de motif de tristesse?

— Qui sait? Lorsqu'on ne souffre pas pour soi-même, on peut souffrir des chagrins de ceux qui vous sont chers.

— Mais ceux que vous aimez sont à l'abri de tout chagrin.

— Manzelle, l'esprit malin guette, jaloux, ceux qui sont heureux, et ça jolies grandelorsqu'il parvient à mettre des bâtons dans leurs roues.

— Vous êtes superstitieux?

— Non pas... Je suis prudent, défiant même, et je ne fais jamais un pas devant moi sans regarder, à la fois, où je vais mettre le pied et ce qui se passe autour de moi.

— Ce qui veut dire?

— Rien... C'est une manière de parler. Voilà tout.

La jeune fille, cependant, avait vaguement compris... Elle rougit!

— Vous ne travaillez toujours?

— Je m'occupe.

— Vous ne regrettez pas encore votre Paris?

— Pour le moment non.

— Cela viendra?

— Il ne faut jurer de rien, dit la sagesse des nations.

— Savez-vous que je vous verrais partir avec chagrin!

— Ah!

L'Albinos devint très pâle.

— Vous vous apercevez donc de ma présence ici?

— Comment ne m'en apercevrais-je pas? Vous êtes si bon pour moi! Par-

tout sur mon passage, je trouve trace de votre. Je suis très touché de vos soins, monsieur Étienne. Tout de bon, j'aurais beaucoup de chagrin si vous quittiez la ferme.

— Je ne la quitterai pas, dit gravement l'Albinos.

— Antoinette! Antoinette! fit une voix.

— Mon père m'appelle, dit la jeune fille.

C'était en effet m'sieu Maquart qui appelait la protégée de l'Albinos.

— Je vais à Etampes, en voiture. Veux-tu venir avec moi!

— Volontiers, le temps de mettre mon chapeau et de tremper ces fleurs dans l'eau.

Antoinette jeta un coup d'œil plein de reconnaissance à l'Albinos et sortit.

— Je t'attends!... fit m'sieu Maquart.

Et se tournant vers Étienne: — Tu fais des paniers, à présent, toi! dit le maître.

— Comme vous voyez!

— Tu sais donc tout faire?

— Ça dépend des jours.

— Tu chantes surtout très bien!

— Vous trouvez? fit-il sérieusement, sentant sur soi le regard investigateur du maître; oui, je chante assez bien, je m'en flatte. J'ai eu de grands succès, autrefois. Mais, ce n'est pas nouveau pour vous, il me semble vous l'avoir dit, déjà.

M'sieu Maquart sortit de l'atelier.

— Suis-je bête! se dit-il. C'est un fou

Où diable vais-je chercher de pareilles pensées? Ce garçon est incapable de jouer le rôle que je lui prête: il n'a pas deux idées de suite dans la cervelle... une cervelle d'oiseau!

— Enfoncé le vieux! répéta l'Albinos. J'ai bien joué mon rôle... A l'envers, Antoinette se gardera... Elle a compris à demi-mot.

Disant, l'Albinos se baissa.

Sur le sol de l'atelier, il avait vu une rose qui s'était échappée de la botté recollée par Antoinette. Étienne prit la rose, la regarda une minute, la baissa avec ivresse, et l'effeuilla, il jeta les feuilles entre sa chemise et sa poitrine... sur sa peau. Puis il sortit. Il était heureux.

Elle ne peut pas m'adorer, dit-il. Je suis trop laid! Il y a un abîme entre nous! Mais pourvu que je reste ici, que je la voie, c'est tout ce que je demande! Elle aime Toussaint, tant mieux!

Et il ajouta, mystérieusement: — Comme ça, elle sera de la famille.

VIII Toussaint Everard

A droite du pavillon que m'sieu Maquart occupait, avec Antoinette, se trouvait une sorte de berceau-tonnelle, couvert de vigne folle et de chèvrefeuille qui entrecroisaient leur frêle feuillage.

Après les chaudes journées d'été qu'on traversait, le maître, après dîner, venait souvent s'asseoir sous cette tonnelle.